

Communiqué de presse

A tous les médias de Suisse romande

25.5.2016

Plan de réduction des pesticides en Suisse

Large alliance visant à réduire fortement l'utilisation des pesticides en Suisse

En Suisse, les pesticides sont utilisés en quantités nettement supérieures aux besoins. D'ici à 2020, il serait possible d'en réduire l'utilisation de plus de 50%. C'est ce qui ressort du plan de réduction des pesticides publié aujourd'hui par Vision Landwirtschaft, dont les revendications sont soutenues par une large alliance des cercles de l'agriculture, de l'approvisionnement en eau potable, de la protection des eaux, de l'environnement, de la santé et des consommateurs. Le plan de réduction des pesticides présente des alternatives possibles à l'utilisation actuelle des pesticides et complète ainsi le plan d'action national sur les produits phytosanitaires que le Conseil fédéral va mettre en consultation ces prochaines semaines.

Le plan de réduction des pesticides est basé sur une analyse systématique de la situation en Suisse et sur les expériences faites dans les pays ayant déjà élaboré un plan d'action en vue de réduire l'emploi des produits phytosanitaires. Cette analyse montre que la Suisse fait partie des pays qui utilisent des pesticides en quantités particulièrement élevées. Les dépassements par rapport aux prescriptions légales sont quotidiens. La présence de bien plus de 100 substances indésirables est régulièrement constatée dans les eaux. Pour ce qui est de la transparence et de la disponibilité des données en matière d'utilisation de pesticides, la Suisse se situe en queue de classement des pays d'Europe. Les conséquences des pesticides sur la biodiversité, la santé des populations et le sol ne sont connues que de manière fragmentaire et les risques sont élevés en proportion. L'analyse met également en évidence le fait qu'une forte utilisation de pesticides n'est souvent pas judicieuse sur le plan économique.

Les alternatives ne sont jusqu'à présent pas assez exploitées

Les mesures décisives qui pourraient garantir une production sûre et durable des aliments issus des cultures agricoles, ne reposent pas sur l'utilisation de pesticides, mais sur la mise en place adaptée des cultures et de bonnes pratiques d'exploitation. Dans les zones privées et urbanisées, il est même possible de bannir complètement l'usage des pesticides problématiques – c'est ce qui a été fait en France. Certaines mesures parfaitement réalisables permettent de réduire l'emploi de pesticides de 40-50% dans l'agriculture et même de 80% dans les zones privées, sans difficultés d'approvisionnement et sans coûts supplémentaires pour le contribuable – mais en revanche avec un impact positif sur les eaux, le sol et la biodiversité.

De nombreuses organisations appartenant aux cercles de l'agriculture, de l'approvisionnement en eau potable, de la protection des eaux, de l'environnement, de la santé et des consommateurs soutiennent explicitement l'orientation principale du plan de réduction des pesticides et exigent de la Confédération que celle-ci exploite les alternatives à l'emploi de pesticides et mette résolument à profit les opportunités socio-économiques et écologiques qui en découlent. Le «plan d'action visant à la réduction des risques et à l'utilisation durable des produits phytosanitaires» de la Confédération sera envoyé en consultation prochainement et confronté à l'actuel plan de réduction des pesticides.



Les antécédents

En mars 2012, la Conseillère nationale Tiana Moser a déposé un postulat ([12.3299](#)) chargeant le Conseil fédéral d'examiner si – et sous quelle forme – un plan d'action visant à la réduction des risques et à l'utilisation durable des produits phytosanitaires, similaire à celui prévu par l'UE, permettrait de réduire la pollution causée par les pesticides en Suisse. Le 23.5.2012, le Conseil fédéral a proposé d'accepter le postulat; le Conseil national l'a adopté le 15.6.2012. Le 21.5.2014, le Conseil fédéral a publié la [détermination des besoins](#) correspondants.

Un an auparavant, le 2.5.2013, la Commission de la science, de l'éducation et de la culture s'était prononcée dans sa motion [13.3367](#) en faveur d'un paquet de mesures visant à l'utilisation durable des produits phytosanitaires et un certain pourcentage de réduction de leur emploi jusqu'en 2023. Le Conseil national et le Conseil des États ont approuvé sans opposition. Depuis, les offices fédéraux travaillent à l'établissement de ce plan d'action.

En collaboration avec un groupe d'accompagnement, Vision Landwirtschaft a élaboré le plan de réduction des pesticides publié ce jour. Celui-ci respecte l'orientation principale du plan d'action fédéral tout en donnant une vision globale de l'emploi des pesticides et en présentant des possibilités de réduction substantielle. Les bases, faits et mesures ainsi rassemblés ont pour but de soutenir la procédure de réduction déterminante des pesticides en vue de protéger la santé des populations et l'environnement.

Faits & chiffres clés

- Plus de 2000 tonnes de pesticides sont utilisés chaque année en Suisse.
- La Confédération est ainsi bien loin de l'objectif qu'elle s'était elle-même fixé. Dès 2005, l'objectif intermédiaire de la politique agricole prévoyait de diminuer l'emploi de produits phytosanitaires à 1500 tonnes par an.
- Une enquête approfondie menée sur cinq cours d'eau de taille moyenne du Plateau suisse a montré qu'aucun ne respectait les exigences de l'ordonnance sur la protection des eaux en matière de pollution causée par les pesticides. Au total, 100 substances différentes ont été identifiées dans les échantillons prélevés, et chacun de ces échantillons affichait en moyenne 40 substances pesticides différentes.
- Une agriculture productive n'implique pas nécessairement le recours à des pesticides, comme le démontrent aujourd'hui de nombreux producteurs suisses.

Documents et liens:

La version intégrale du plan de réduction des pesticides est disponible en français et en allemand; le résumé, en français, en allemand et en italien. La version imprimée peut être commandée auprès de Vision Landwirtschaft, les versions PDF sont à télécharger sur les sites Internet de Vision Landwirtschaft et d'autres organisations.

www.pestizidreduktionsplan.ch

- **Plan de réduction des pesticides en Suisse et**
- **Version abrégée Plan de réduction des pesticides en Suisse**

Contacts et informations complémentaires:

Vision Landwirtschaft, Dr Andreas Bosshard, directeur, tél. 056-641 11 55 ou 078-715 55 89, abosshard@visionlandwirtschaft.ch

Aqua & Gas, Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux SSIGE, Paul Sicher, Responsable de la Communication et des Publications, tél. 044 288 33 69, p.sicher@svgw.ch (pour toutes questions en relation avec l'eau potable et les eaux souterraines)